

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles

2, Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DBS20231201

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 6 décembre à 18h30, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 20/11/2023.

PRESENTS : Messieurs SOUCHAL – VENEULT – CAZEAU – GIDEL – DUMAS – GUILLOT – SABY – Mesdames GIRAUD - LELONG.

Nombre de membres : en exercice : 14
Présents : 09
Votants : 11 (2 pouvoirs)

Objet : Adhésion au CISCA – Centre d'Innovations Sociales Clermont
Auvergne

Le Président informe les membres du bureau que le Centre d'Innovations Sociales Clermont Auvergne est un centre de Recherche & Développement territorial sous forme associative qui a pour mission d'accompagner les démarches collectives à l'échelle du territoire du Puy de Dôme, en vue de faire émerger des dispositifs et des expérimentations, à visée de transformation écologique, sociale et démocratique sur son territoire.

Le CISCA rassemble des collectivités locales, des acteurs du monde de la recherche et du monde socioéconomique (associations, entreprises...), à travers une ingénierie de l'intermédiation visant le déploiement de dynamiques de transformations sociales, au sein d'un programme de Recherche & Développement intitulé « Transitions et Résiliences ». Ce programme de R&D territoriale facilite en ce sens les dynamiques de recherche-action favorisant l'accélération des pratiques de transformations et l'outillage des manques afin de participer à l'émergence d'un territoire au développement adapté aux enjeux (écologiques, sociaux, économiques etc.).

Actuellement, le CISCA est mobilisé sur deux projets de recherche-action sur les Combrailles : la réalisation d'une thèse dans le cadre du PAT et un projet visant à mieux valoriser les matériaux et ressources dans le secteur de la construction (initiée sur Communauté de communes de Chavanon Combrailles et Volcans).

Au-delà de ces projets en cours, adhérer à cette structure permettrait de participer à ses travaux et de bénéficier de son expérience dans divers domaines, notamment :

- Un accompagnement à l'émergence de problématiques à l'aune des enjeux exprimés et leur traduction en problématique de recherche action.

- La mise en relation des membres adhérents avec les laboratoires de recherche clermontois et accompagnement à la construction de projets de recherche action opérationnels.
- La mise en relation des membres adhérents avec les laboratoires de recherche clermontois pour trouver les bonnes modalités de valorisation et d'appropriation des connaissances existantes (conférences, séminaires, outils de vulgarisation etc.)
- La recherche de financement éventuels pour faciliter le déploiement des projets de recherche action entre les membres adhérents et les laboratoires de recherche.

Le montant de l'adhésion au CISCA est de 1 000 € annuel. Il est proposé aux membres du bureau d'adhérer pour 2024.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le bureau syndical, à l'unanimité,

DECIDE : d'adhérer au CISCA à compter de l'année 2024.

DIT : que les crédits seront prévus au budget au compte 6281 de l'exercice 2024 et suivants.

AUTORISE : le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL

